

## Projets pour l'après-2009



Après analyse notamment du déroulement des élections du 7 juin 2009, la Direction des Elections a défini de nouveaux projets pour l'avenir, et notamment :

- la généralisation de l'utilisation de l'eID pour le pointage des électeurs dans le bureau de vote.
- l'utilisation d'une plate-forme d'enseignement en ligne pour faciliter la formation des présidents de bureaux de vote ou de dépouillement.
- La préparation de modifications législatives tirées de l'expérience 2009.
- Le développement en collaboration avec l'Institut de Formation Judiciaire de cours sur l'organisation des élections à l'attention des nouveaux magistrats.